

Inutile de demander au ministre de se montrer clairvoyant. C'est un réactionnaire. Il est vain aussi de le prévenir des écueils politiques vers lesquels il entraîne son parti. Un de ses collègues devra probablement éclairer sa lanterne.

M. Korchinski: Monsieur le président, je suis le débat depuis un bon moment et je me serais peut-être abstenu d'y participer si divers faits qui se sont produits ces dernières semaines ne m'obligeaient à dire quelques mots à cette étape-ci. Le ministre n'ignore sans doute pas qu'au cours des dernières semaines, je suis entré en communication avec lui pour lui faire savoir que l'orientation que son ministère prenait ou voulait faire prendre au pays n'était peut-être pas exactement celle que les personnes les plus nécessiteuses jugent la meilleure. Le ministre sait que, sous sa conduite, ceux qui ont besoin d'aide bénéficieront du régime d'assistance publique du Canada, et, à cet égard, on a formulé de nombreux commentaires à la Chambre.

Je sais que le ministre écoutera mes observations avec une attention toute particulière parce qu'il m'a adressé une lettre au sujet de la question que j'ai soulevée. L'Orateur ne s'est peut-être pas rendu compte de la gravité de la question au moment même, mais je suis certain que le ministre l'a fait, car nombre de personnes, à coup sûr, lui ont écrit pour lui signaler la situation de ceux qui ont réellement besoin d'aide.

Si je prends la parole ce soir, c'est parce que je crains qu'une situation semblable à celle des veuves nécessiteuses et des infirmes se développe à l'égard des pensionnés de la vieillesse au Canada. Le ministre nous a laissé entendre dans le passé—et il nous a assurés au cours du débat—qu'il allait s'occuper de ces personnes et s'assurer qu'elles toucheraient une certaine somme d'argent tous les mois. Mais, par malheur, monsieur le président, malgré tous les efforts qu'il a déployés pour expliquer la différence entre l'évaluation des besoins et l'évaluation des ressources, il n'a pu me convaincre, pas plus qu'il n'a réussi à convaincre ceux qui ont réellement besoin de ce supplément, ni les ministres provinciaux, ni ceux qui sont chargés d'appliquer l'article de la loi visant les personnes nécessiteuses.

M. Alkenbrack: Il n'a pu se convaincre lui-même.

M. Korchinski: Quelqu'un m'appuie à gauche en disant que le ministre ne s'est pas convaincu lui-même. J'en suis sûr. S'il avait eu ses coudées franches au sein du cabinet—et je suis persuadé qu'il a essayé—le bill qu'il propose aujourd'hui aurait été présenté aux Canadiens sous une autre forme.

[L'hon. M. Churchill.]

J'ai été saisi de cas où les enfants orphelins de leurs pères doivent être élevés par leurs mères. Ayant perdu leurs gagne-pain, ces veuves ont été averties par des représentants du gouvernement provincial qui appliquent la loi sans la comprendre suffisamment, qu'elles devaient vendre tous leurs biens et qu'elles ne recevraient rien tant qu'elles n'auraient pas tout vendu, même si l'on se trouve à peine à quelques jours de Noël. Je suis certain que le ministre connaît des cas de ce genre. Je suis persuadé qu'il y a des milliers de cas semblables, non seulement dans ma province mais dans d'autres. On ne peut s'en tirer par un haussement d'épaules en disant que des situations de ce genre sont attribuables au changement de gouvernement et d'attitude. Le ministre doit accepter ses responsabilités. Sinon, la loi qu'il présente est-elle dans l'intérêt des Canadiens, oui ou non?

Une voix: Oui.

• (8.30 p.m.)

M. Korchinski: Je signale au ministre qu'il fait mieux de prendre garde, car il a déjà causé du tort. Je plains les veuves et les enfants qui ne recevront pas, avant Noël, les versements découlant du régime d'assistance publique du Canada. Je plains les pensionnés de la vieillesse qui ne peuvent en appeler à leur député, à leurs assistants sociaux, au premier ministre de leur province ou au premier ministre du pays. A qui peuvent-ils en appeler? Je le demande au ministre. Le moment est venu pour le ministre de rectifier les injustices qui sautent aux yeux, s'il ne veut pas que les injustices propres au régime de pensions du Canada se reproduisent. Je n'entrerai pas dans les détails, mais le ministre pourra étudier la chose de retour à son bureau. Je pourrais traiter plus longuement de la question, mais je pense qu'il sait ce que je veux dire. Les cas dont je parle, je ne les invente pas. Il s'agit de gens qui sont venus me voir en pleurant. Ils n'appartenaient pas à la même catégorie que les membres de la Chambre ou du Sénat, qui retirent \$18,000 ou \$15,000 par année. Il s'agit de gens qui ont vraiment besoin d'un supplément pour assurer leur subsistance.

Je trouve mesquin de la part du ministre de paraître à la télévision et de laisser entendre que, comme membres de l'opposition, nous soulevons ces questions pour des fins politiques. Je signale au ministre qu'il ferait mieux d'étudier attentivement la question, car l'évaluation des moyens ou des besoins, quel que soit le nom qu'il lui donne, n'est rien moins qu'une imposition.

Je puis dire au ministre que des fonctionnaires provinciaux ont dit à des gens qui possédaient des maisons depuis 30 ou 40 ans